

COLLOQUE ANNUEL DE L'AD&A



L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : enjeux de société et objet de droit

Vendredi 16 mars 2018
Palais du Luxembourg, salle Clemenceau
15 rue de Vaugirard, 75006 Paris

Débats de 13h30 à 18h00
Cocktail de 18h00 à 20h00

Inscription gratuite et obligatoire adea.colloque@gmail.com
Colloque validé au titre de la formation continue des avocats



Skadden

Weil

JONES
DAY

 LexisNexis

PROGRAMME DU COLLOQUE

***L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :
enjeux de société et objet de droit***

13H00 ACCUEIL DES INVITES, *salle Clemenceau*

13H45 INTRODUCTION

Claude DE GANAY

Député du Loiret, co-auteur du Rapport pour une intelligence artificielle maîtrisée, utile et démystifiée, fait au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST)

14H15 PRESENTATION LEGALTECH

Louis LARRET-CHAHINE

Co-fondateur et directeur général, Predictice

14H30 TABLE RONDE N°1 – L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, OUTIL OU REVOLUTION
POUR LE MONDE DU DROIT ?

Serge ABITEBOUL

Professeur d'informatique à l'ENS, Directeur de recherche à l'INRIA, membre de l'Académie des Sciences

Olivier HAAS

Avocat of counsel, Jones Day LLP

Kami HAERI

Avocat associé, Quinn Emmanuel LLP

Sylvaine POILLOT-PERUZZETTO

Professeur des universités, conseiller en service extraordinaire à la Cour de cassation

15H30 QUESTIONS AUX INTERVENANTS, *suivies d'une pause*

16H00 PRESENTATION LEGALTECH

Andrew ANTOS

Directeur général, Klarity

16H15 TABLE RONDE N°2 – L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE, VERS UN STATUT AUTONOME ?

Bruno DONDERO

Professeur des universités, Paris I Panthéon-Sorbonne

Gérard HAAS

Avocat associé fondateur, Haas Avocats

Alexandre MENAIS

Secrétaire général, Atos

Karen STRUGNELL

Directrice marketing du programme Watson, IBM

17H15 QUESTIONS AUX INTERVENANTS

17H30 CONCLUSION

Mady DELVAUX-STEHRÉS

Députée européenne du Luxembourg, auteur du Rapport du 27 janvier 2017 contenant des recommandations à la Commission concernant des règles de droit civil sur la robotique

La médiation des tables rondes sera assurée par :

Élise DUFOUR

Présidente, Cyberlex

Avocat of counsel, Cabinet Bignon Lebray

18H00 DEBUT DU COCKTAIL, *salle René Coty*

20H00 FIN DU COCKTAIL

* *

*

